



Mai 2009

Le Mot du Président

Comme vous pouvez le constater, la situation de crise que nous vivons aujourd'hui ne fait qu'amplifier le phénomène d'exclusion sociale pour les plus fragiles. Le dernier rapport annuel de l'INSEE fait état de plus de 6 millions et demi de personnes en situation de réelle fragilité. En 2008, ce sont 72 personnes qui se sont présentées à notre permanence de Vichy, pour la plupart provenant de foyer d'hébergement d'urgence ou en situation de violence conjugale, ou encore des jeunes sans famille à la recherche d'un toit.

Devant cette précarité grandissante, l'équipe de bénévoles de l'association s'efforce d'apporter l'aide attendue. Mais nos moyens restent limités, il nous faut un engagement de chacun pour accroître encore le parc de logements mis à notre disposition et assurer le financement de nos actions.

Merci pour votre aide précieuse, il nous faut continuer, des familles nous attendent, elles ont besoin de nous.

Jean-Pierre BLANC, Président



Le 24 Mars, Habitat et Humanisme Allier a inauguré le nouvel immeuble acquis par la Foncière, en présence d'élus et de représentants de la Fédération et de la Foncière dont Bernard DEVERT, Fondateur du Mouvement et Dominique CHALOPIN, Président de la Foncière.

L'inauguration a été suivie de l'**Assemblée Générale** où a été évoqué en particulier le difficile équilibre budgétaire et la nécessité de trouver de nouveaux soutiens auprès de nos sympathisants.

A ce jour, deux appartements sont occupés : l'un par une jeune femme et son petit garçon, l'autre par un couple avec son fils. Des histoires différentes mais qui nécessitent un relogement par notre association.

Activités 2008-2009

Au 31 décembre,

- HH Allier gère 29 logements
- 27 familles soit 56 personnes ont été accompagnées
- 72 nouvelles familles ont été accueillies.

Programme d'action 2009

La priorité est donnée à un parc de logements correspondant à nos vrais besoins (3 et 4 pièces). Il est envisagé de faire assurer la gestion locative des logements mis à notre disposition par un organisme spécialisé, afin de concentrer notre action sur l'accompagnement des familles.

H&H Allier renouvelle cette année encore sa **soirée théâtrale** en vue de récolter des fonds. Elle aura lieu le **17 octobre 2009**, probablement à la Salle des Fêtes de Vichy.
Réservez dès à présent votre soirée.



Le livret épargne AGIR : l'épargne solidaire en toute simplicité !

C'est le plus simple des produits d'épargne solidaire : un livret bancaire classique, sans aucun frais, entièrement disponible, à versements libres et au taux annuel brut de 2.5%*.

Mais c'est un livret vraiment solidaire : la moitié des intérêts annuels est versée à titre de don à H&H pour soutenir des actions en faveur des mal-logés. Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt, selon la législation en vigueur.

Le livret AGIR est un moyen très facile de participer, à son niveau, à une économie plus humaine, qui fait place aux plus démunis. Il peut aussi être ouvert au nom de son enfant, filleul, petit-enfant... comme une initiation à l'épargne et à la solidarité. Il peut aussi s'ajouter à d'autres livrets d'épargne (Livret A...)

La souscription est très simple et ne demande aucune formalité vis-à-vis de votre banque habituelle :

Vous pouvez souscrire auprès d'Habitat et Humanisme ou d'une Agence du Crédit Coopératif par téléphone au 0 810 63 44 44 ou par internet <http://www.habitat-humanisme.org>.

Mobilisation des propriétaires privés :

Le 20 mars dernier a été adopté le **décret « propriété solidaire »** qui étend aux logements les plus sociaux (PLUS, PLAI) le dispositif de l'usufruit locatif, jusqu'à maintenant réservé aux logements intermédiaires (PLS). Un propriétaire privé peut, pour un logement neuf ou ancien, céder son droit d'usage à un bailleur social ou à une association agréée, comme Habitat et Humanisme, en contrepartie d'un capital immédiatement disponible et en bénéficiant d'un régime fiscal favorable. Cette disposition favorise le développement de l'offre locative pour les ménages les plus modestes. Elle a été adoptée suite à « **l'appel à déloger nos injustices** » lancé en décembre à l'initiative de Bernard DEVERT, par les représentants de plusieurs institutions religieuses et humanitaires, pour inciter les propriétaires privés à remettre sur le marché leur logement vacant.

La mobilisation du parc privé est en effet un enjeu majeur pour le logement des personnes en difficulté, des dispositifs existent pour sécuriser et encourager les propriétaires (garantie des risques locatifs, accompagnement des personnes logées, avantages fiscaux, subvention pour la rénovation du bien...). Ce nouveau décret ouvre de nouvelles possibilités. Pour en savoir plus, contactez la Fédération au 04.72.27.42.58.

BULLETIN DE SOUTIEN

Je soutiens l'action d'Habitat et Humanisme Allier pour le logement des personnes en difficulté.

- Je verse ma cotisation de 25 €
- Je fais don de € donnant droit à une déduction fiscale*

Mes coordonnées

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

* Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75% du don, dans la limite de 510 € (amendement Coluche). Au-delà de ce montant, la réduction d'impôt est de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Au-delà de 20%, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes. Un reçu fiscal vous sera adressé.

HABITAT ET HUMANISME ALLIER

8 Rue du Portugal 03 200 VICHY

Tél/ Fax : 04.70.98.31.60

allier@habitat-humanisme.org

Conformément à la loi 78,17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant à Habitat et Humanisme. Seule notre organisation est destinataire des informations que vous nous communiquez.

